LE MAGAZINE DE LA VILLE DU VÉSINET - #84 - AVRIL / MAI 2023

LE VÉSINET MAG

DOSSIER

Le Vésinet, ville classée et Site Patrimonial Remarquable

levesinet.fr

Le Vésinet Ville-parc

LE SOMMAIRE

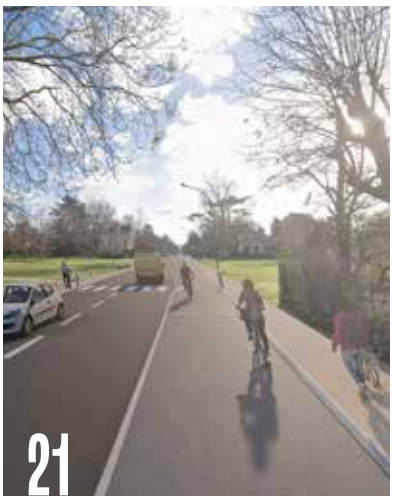

Édito 3

Événements
Fête du Sport 4

En images
Mois de la Femme 6
Retour sur les événements de février et mars 7

Dossier
Le Vésinet, Ville Classée et Site Patrimonial Remarquable 8

Seniors
Ateliers sportifs 12

Santé / Initiatives 15

Développement durable 16

Transports
Nouveaux horaires de la navette électrique 17
DOCUMENT À DÉTACHER

Mobilité
Une piste vélo sur la route de Croissy 21

Culture
Événements, concerts et théâtre 22
60 ans de la MJC 24

Associations 26

Sports 28

Histoire
Les dates de 2023, seconde partie 31

Tribunes 32

État civil 34

Nous avons la chance **de vivre au Vésinet**

Cette chance n'est pas due au hasard comme on ne vit pas au Vésinet par hasard. Ce cadre de vie exceptionnel est extrêmement prisé et celles et ceux qui décident de s'installer dans notre ville le savent bien. Au-delà de sa proximité avec Paris ou Saint-Germain-en-Laye, de ses commerces dynamiques, de ses établissements scolaires de qualité, c'est un véritable havre de paix, un îlot de verdure, que les Vésigondins plébiscitent.

Cet environnement d'exception, nous le devons à ceux qui ont fondé et qui nous ont transmis notre ville telle que nous la connaissons aujourd'hui, telle que certains la connaissent depuis leur plus tendre enfance, qu'il s'agisse de son patrimoine bâti ou arboré, de ses lacs ou de ses rivières, qui font notre bonheur au quotidien. **Mais ce décor unique réclame une attention au quotidien, de la part de chacun d'entre nous.**

> **“Ce décor unique réclame une attention au quotidien, de la part de chacun d'entre nous.”**

Les services de la Ville en premier lieu qui se doivent d'entretenir au mieux les 4,7 kms de rivières, les cinq lacs, les pelouses, les parcs et les nombreux arbres du Vésinet, plus de 43 000 si l'on inclut ceux du patrimoine privé. **Au mois de mai, les services techniques opèreront une grande opération de nettoyage du centre-ville, qui concernera l'ensemble des espaces publics et du mobilier urbain pour ainsi rendre tout son charme à notre ville.** Vous l'avez vu également, les travaux de sécurisation et de réparation de la place du Marché ont commencé et devront se poursuivre dans les prochaines semaines, en attendant de plus vastes travaux qui devraient intervenir à l'été.

Mais il convient également, pour les Vésigondins, de respecter les règles qui font du Vésinet une ville unique : **de l'entretien des arbres sur les parcelles privées à la pose de clôtures, des activités sur les pelouses et dans les parcs de la ville aux travaux de rénovation ou d'agrandissement des maisons.**

Si cela peut apparaître contraignant lorsque l'on veut couper une branche gênante ou laisser son chien courir sur les pelouses, il faut savoir que toutes ces règles ont été édictées pour préserver notre cadre de vie. Il faut aussi considérer que notre patrimoine réclame des moyens considérables ne serait-ce que pour entretenir le réseau de lacs et de rivières. Au-delà des moyens financiers, c'est d'abord et avant tout beaucoup d'énergie de la part des agents de la Ville qui ne relâchent pas leurs efforts pour permettre à chaque Vésigondin de s'émerveiller dans notre ville.

Soyons tous acteurs de cet émerveil-lement !

Bruno Coradetti
Votre Maire

Faites du sport au Vésinet !

Samedi 3 juin 2023 marquera la nouvelle édition de la fête du sport organisée par la Ville du Vésinet ! Au programme, de nombreuses activités prévues tout au long de la journée pour faire plaisir aux petits comme aux grands. De quoi passer une bonne journée en famille !

MUR D'ESCALADE
R-PARK
DRAISIENNES
BMX
TRAMPOLINE
STRUCTURES GONFLABLES
BOXE THAÏ
LES ARCHERS
SECTIONS USV
KIWANI SPORT
RÉALITÉ VIRTUELLE
POMPIERS

SAMEDI 3 JUIN 2023
DE 10H À 19H
Stade des Merlettes
Découvrez et testez de nombreuses activités sportives et de loisirs gratuites !

Le village du sport sera fidèle à sa vocation : vous mettre en lien avec les multiples clubs vésigondins pour vous permettre de découvrir chaque pratique sportive.

Cet événement au stade des Merlettes vise à promouvoir les différents sports de la ville avec plusieurs associations qui se feront un plaisir de vous initier gratuitement à leurs activités. La Ville proposera également de nombreuses animations de loisirs.

Des food trucks seront présents sur place durant toute la journée pour vous permettre de vous restaurer. **Venez nombreux en famille ou entre amis afin de vous défier sur un maximum d'activités !**

On ne le dira jamais assez : pour votre santé, pratiquez une activité physique régulière !

1 Français sur 2
NE BOUGE PAS suffisamment

25 % des enfants de 3 à 10 ans,
50 % des adolescents de 11 à 14 ans,
66 % des adolescents de 15 à 17 ans,
Plus de **80 %** des adultes passent plus de 3 heures par jour devant un écran.

4 enfants sur 5
NE PRATIQUENT PAS d'activité physique quotidienne

Selon la Fédération française de cardiologie, les enfants ont perdu **1/4** de leurs capacités cardio-respiratoires en 40 ans.

LE VÉSINET OLYMPIQUE !

Dans le cadre des prochains Jeux olympiques, la Ville du Vésinet, labellisée « Terre de Jeux 2024 », a pour ambition de raviver la flamme des citoyens autour des valeurs de l'olympisme.
Le Vésinet profitera de la fête du sport pour se prendre au jeu en mettant au défi petits et grands de réaliser une fresque qui évoque les valeurs olympiques et paralympiques.

Une belle occasion, pour toutes les générations, de tester une multitude de sports à n'importe quel moment de la journée !

LAISSEZ-VOUS ENTRAÎNER !

Du 8 mars au 8 avril

Durant un mois, de nombreuses animations ont rendu hommage aux multiples combats et héritages des femmes !

Mardi 14 mars, le **vernissage de l'exposition « Les Femmes derrière l'uniforme »** a eu lieu au FORUM en présence de Monsieur le Maire Bruno Coradetti.

Mercredi 8 mars, une **rencontre avec Catel Muller et Jean-Claude Bouillon Baker** a été organisée à la Bibliothèque Marcel Gotlib autour de la vie flamboyante de Joséphine Baker.

Samedi 18 mars, des **séances de cardio-boxing** ont été animées par les éducateurs sportifs de la Ville au Stade des Merlettes.

Mardi 14 mars, le CCAS a animé un **quiz thématique autour des femmes célèbres** à l'Hôtel de Ville.

Samedi 25 mars, le **Trio Milonga** a invité deux danseuses à les rejoindre au Temple du Vésinet pour proposer un programme éclectique au public, mettant à l'honneur les femmes compositrices.

Mardi 21 et mercredi 22 mars au sein des résidences autonomie Sully et Jean Laurent, la **Compagnie Baribal** a prêté ses voix à de grands noms de la langue française ayant écrit de vibrants hommages aux femmes.

Vendredi 3 février

Monsieur le Maire Bruno Coradetti, accompagné de Virginie Doro, première adjointe déléguée à la santé et aux seniors et Julie Roman, troisième adjointe déléguée aux affaires scolaires et périscolaires, a remis les **médailles d'honneur du travail** aux Vésigondins de l'année 2022 qui étaient présents au FORUM ce soir-là.
Si vous souhaitez recevoir la médaille du travail, vous pouvez consulter les conditions et adresser votre demande à la préfecture des Yvelines : yvelines.gouv.fr

Lundi 20 février

Monsieur le Maire Bruno Coradetti, accompagné de Anne Vicq-Appas, adjointe au maire déléguée à l'urbanisme, a posé la **première pierre du centre socio-sportif Princesse.** Cette cérémonie officialise le démarrage de la construction de ce nouvel établissement qui devrait voir le jour au printemps 2024. Nous remercions Grand Paris Aménagement qui accompagne la Ville dans ce projet.

Mercredi 15 et samedi 25 mars

L'association KiwaniSport basée au Vésinet a organisé des **épreuves sportives en faveur des personnes en situation de handicap mental** : le mercredi 15 mars, au gymnase Matalou en compagnie des élèves du Collège Le Cèdre puis le samedi 25 mars, un parcours moteur au Stade des Merlettes. Un pas en avant en faveur de la solidarité et de l'intégration.

Le Vésinet, ville classée et Site Patrimonial Remarquable

Le Vésinet est une Ville-Parc exceptionnelle unique en France, dotée d'un riche patrimoine naturel, architectural et historique. Vivre sur un tel site induit à la fois des droits mais aussi des responsabilités pour ses habitants, dont la première est le respect des règlements qui s'appliquent.

Le cadre général d'une ville « protégée »

Les cinq lacs et les rivières, les pelouses et coulées publiques sont protégés au titre des « sites classés » (Code de l'environnement). Cette procédure est très utilisée dans le cadre de la protection d'un paysage.

La Ville-Parc est constituée à 80 % de terrains privés et compte cinq édifices protégés au titre des « Monuments Historiques » (Code du patrimoine).

AVANT TOUS TRAVAUX,

le dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme (Déclaration préalable, Permis de Démolir ou de Construire) est nécessaire auprès du service urbanisme, aux heures d'ouverture de l'accueil au public (contre récépissé ou courrier AR). Le projet sera examiné par les services instructeurs en charge de l'application du PLU et sera aussi transmis pour avis obligatoire à l'Architecte des Bâtiments de France. La réglementation qui s'applique dépend de la localisation et de la taille de votre parcelle.

Le cadre règlementaire propre au Vésinet

- **Le PLU :** Le Plan Local d'Urbanisme est un document qui, à l'échelle de la Ville, traduit un projet global d'aménagement. Régi par les dispositions du Code de l'Urbanisme, il fixe en conséquence les règles d'utilisation des sols. Il est consultable sur le site internet de la Ville.
- **Le SPR (ancienne AVAP) :** Les Sites Patrimoniaux Remarquables visent à protéger des villes dont la conservation présente, d'un point de vue historique, architectural ou paysager, un intérêt public. La ville du Vésinet est devenue Site Patrimonial Remarquable en 2018 sur 80 % de son territoire.
- **Le RLP :** Le Règlement Local de Publicité est un document précisant les règles applicables en matière de publicité extérieure et d'enseigne. Il vise à mettre en conformité l'installation de tous ces dispositifs sur la Ville. Notre RLP révisé a été adopté en 2021.

L'Architecte des Bâtiments de France émet un avis, au titre du Code du patrimoine, pour chaque projet inclus dans le Site Patrimonial Remarquable ou aux abords de monuments historiques. Il garantit la qualité architecturale du projet et sa bonne insertion dans le site, tant urbaine que paysagère. Dans le cadre du SPR, il préconise une écriture contemporaine des projets, loin du pastiche du passé. Il ne faut pas pour autant penser que, dans ce contexte, travaux, constructions et nouvelles installations sont impossibles : **nos règlements permettent en effet de répondre à certains défis environnementaux, tout en préservant au mieux le cadre de vie de la Ville-Parc.**

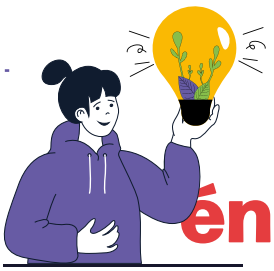

Rénovation énergétique : qu'en est-il ?

Tout en agissant pour le climat, les travaux de rénovation et d'équipement des bâtiments permettent d'améliorer la qualité de vie et de réduire la facture énergétique. La singularité de notre Ville-Parc oblige à concilier cette évolution des bâtiments avec la préservation du patrimoine architectural, esthétique, historique et des paysages.

1 L'ISOLATION THERMIQUE

Les règles du PLU favorisent l'amélioration de la performance énergétique tout en respectant la valeur patrimoniale du Vésinet (les distances d'implantation ne tiennent pas compte des isolants de moins de 30 cm ni des hauteurs des dispositifs de moins d'1,20 m). **L'isolation par l'extérieur des bâtiments protégés par le SPR (Exceptionnel ou de Grand Intérêt Architectural) est interdite** (respect de leurs qualités architecturales). L'isolation intérieure est à privilégier, par exemple par la pose de doubles fenêtres.

Pour les bâtiments courants, l'isolation par l'extérieur est autorisée sous plusieurs conditions :

- Les façades faisant l'objet d'un ravalement doivent être traitées en totalité,
- Les éléments de modénature, de décoration existante et la matérialité de la façade doivent être restitués, sans être strictement à l'identique avec la possibilité d'améliorer le dessin,
- La capacité des matériaux à respirer doit être maintenue (dalles polystyrènes et structures étanches proscrites), la salubrité et la pérennité des structures assurées, tout en évitant l'appauvrissement des façades (respect des proportions et finition soignée des soubassements, des débords de toit, des éléments de raccordement aux bâtiments voisins…).

Pour la totalité des bâtiments, l'usage du PVC est strictement interdit.

2 LES PANNEAUX SOLAIRES

Les panneaux photovoltaïques ou capteurs solaires sont interdits en couverture et en façade des bâtiments protégés par le SPR, y compris en cas de verrière ou d'extension.

Sur les bâtiments courants existants, l'installation de panneaux en couverture et en façade est autorisée, sous plusieurs conditions :

- Leur intégration architecturale doit être assurée dans la composition d'ensemble du bâtiment (emplacement, qualité de l'habillage, détails de finition, raccord des matériaux, pose à fleur de peau, teinte proche du matériau de toiture…),
- Les panneaux doivent être implantés obligatoirement sur le terrasson (partie à faible pente) pour les toitures dites « à la Mansart » (interdiction sur le brisis),
- Les panneaux doivent être le plus discrets possible, avec habillage si besoin, sur les toitures-terrasses.

Pour les bâtiments nouveaux et les extensions, l'installation doit être prévue dès la conception et privilégier la pose sur les pans de couverture les plus bas (garages, adjonctions…), si la couverture n'est pas en ardoise ou en zinc. La pose de panneaux solaires dans les jardins est interdite.

3 LES ÉNERGIES ALTERNATIVES, ÉOLIENNES ET ACCESSOIRES DE CLIMATISATION, POMPES À CHALEUR

sont autorisés au Vésinet si l'impact sonore et la visibilité sont limités. D'autres dispositifs d'énergie renouvelable sont autorisés, en veillant à ce qu'ils s'intègrent au site (position, matériaux, habillage de qualité…).

Les interdictions :

- Les éoliennes et mini-éoliennes en façade ou couverture sur l'ensemble des bâtiments,
- Les ventouses en façade sur les bâtiments protégés par le SPR.

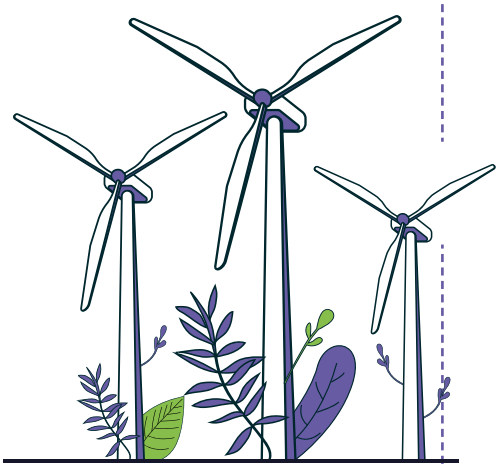

Clôtures : que peut-on faire ou pas ?

Au même titre que les arbres et la verdure, les clôtures de nos habitations représentent un élément essentiel du charme du Vésinet. Leur mauvaise conception et insertion paysagère peut atteindre irrémédiablement la qualité du cadre de vie vésigondin. Les proportions, le style, les matériaux, les couleurs et la végétation des clôtures doivent ainsi respecter certaines règles. Le principe de base des clôtures, portails et portillons est la simplicité.

La réglementation locale

Les règles édifiées lors de la fondation de la Ville sont toujours en vigueur dans le PLU et affinées par le SPR. Le nouveau RLP adopté le 31 janvier 2022 participe également à la préservation du cadre de vie en interdisant l'installation de panneaux publicitaires et d'enseignes sur les clôtures, à quelques exceptions temporaires près.

Les clôtures autorisées

Les règles sont différentes selon que votre clôture est déjà existante ou nouvelle, en limite séparative ou sur l'espace public. Sauf exceptions prédéfinies au PLU, la hauteur maximale de la clôture est fixée à deux mètres. De plus, le SPR a introduit une notion de sectorisation qui différencie les règles à respecter selon votre localisation, notamment en bordure du site classé des pelouses, lacs et rivières pour assurer sa préservation.

Les interdictions

- Matériaux avec l'aspect de nattes et de canisses plastifiées ou de bambous, de brandes de bruyères, de fils barbelés, de tôles ondulées, d'ouvrages préfabriqués ou de PVC,
- Les occultations par des brandes de bruyères naturelles ou synthétiques,
- Les matériaux bruts destinés à être recouverts (parpaings, béton, carreaux de plâtre, briques creuses…) doivent être parés ou enduits,
- Les haies végétales taillées ou opaques en limite des sites classés.

Les matériaux conseillés

- Le choix des matériaux, les couleurs doivent faire l'objet d'une attention particulière en **respectant une harmonie** avec les clôtures existantes à proximité.
- Vous devez respecter une **sobriété** de traitement, une **simplicité** de forme, sans élément de décors ajoutés des clôtures nouvelles et modifications de clôtures autres que les traditionnelles de la Ville-Parc.

LA VILLE S'ENGAGE !

Marc Hentz
Conseiller municipal

Beaucoup de Vésigondins, comme d'architectes et de paysagistes, ne sont pas au fait des règles en vigueur concernant les clôtures. La Ville a donc décidé d'agir à ce sujet en mandatant Marc Hentz, Conseiller Municipal, pour dialoguer avec les riverains dont les aménagements ne respectent pas la règlementation et pour les informer sur les options possibles ou non.

Une centaine de propriétaires ont ainsi déjà été rencontrés et invités à mettre leur clôture en conformité dans les plus brefs délais. Pour toute question liée à votre clôture, vous pouvez contacter directement le service urbanisme de la Ville : urbanisme@levesinet.fr

3 questions à Anne Vicq-Appas

5e adjointe au Maire déléguée à l'urbanisme, au cadre de vie et aux nouvelles technologies

Vivre en site protégé : quel impact pour les habitants ?

Notre ville est un joyau d'architecture paysagère. La protection de ce cadre de vie exceptionnel est l'affaire de chaque Vésigondin(e). Nous vivons en effet au cœur d'un véritable monument : les pelouses et les arbres, par exemple, ne sont en effet pas simplement des espaces verts classiques, ils sont des éléments constitutifs du site classé.

Pour les habitants, cela signifie donc une vigilance de tous les instants et le respect des règles communes. C'est ainsi que nous pourrons tous continuer à profiter ensemble du privilège de vivre dans ce cadre exceptionnel.

Des dérogations au règlement sont-elles possibles ?

Non, la loi s'applique à tous sans exception, aucune dérogation n'est possible. C'est le rôle des services de la Mairie, des élus et de l'Architecte des Bâtiments de France que de s'assurer que le règlement s'applique équitablement. Cela demande un travail de pédagogie dans la durée auprès des habitants, qui passe par des réponses aux questions par courriel, mais aussi par des rendez-vous avec les services ou avec moi-même dans certains cas. Je tiens absolument à conserver ce lien, soit individuellement, soit lors de réunions de concertation qui ont lieu régulièrement dans le cadre des projets envisagés par la Ville.

> « Nous vivons au cœur d'un véritable monument. »

Comment une ville patrimoniale comme Le Vésinet peut-elle accepter des constructions neuves ? Comment peut-elle s'inscrire dans le futur ?

Contrairement à certaines idées reçues, il faut garder en tête que Le Vésinet a favorisé les constructions contemporaines tout au long de son histoire. C'est ainsi que nous héritons d'une « collection » de bâtiments représentatifs dans leur diversité de toutes les époques et tendances architecturales depuis deux siècles. Nous devons donc poursuivre l'enrichissement de ce patrimoine par de nouveaux bâtiments. J'insiste aussi sur le rôle essentiel de la qualité des matériaux et de leur mise en œuvre.

L'enjeu principal de l'urbanisme au Vésinet, à mon avis, est à la fois de protéger notre cadre de vie tout en inscrivant la Ville dans le futur. Cela passe par la clarification de ce qui est possible en termes de développement durable, comme nous le faisons dans ce dossier. Il s'agit aussi de trouver des façons raisonnables et encadrées de continuer à construire, dans le strict respect du règlement et en limitant l'artificialisation des sols. Cela permet de contribuer aux besoins en logements nouveaux, en particulier pour les populations de familles ou de jeunes qui peinent à se loger et qui sont l'avenir de notre ville.

Ateliers sportifs

Un nouvel atelier de sport adapté aux seniors a lieu chaque mercredi matin, de 10h30 à 11h30, dans la salle de gym de la résidence autonomie Jean Laurent.

L'activité physique constitue l'opportunité de créer des liens forts entre les générations. Ces séances permettent de maintenir et conserver les capacités motrices des seniors. Les exercices sont ciblés sur :

- La chaîne musculaire et articulaire inférieure,
- La chaîne musculaire et articulaire supérieure,
- Les problématiques soulevées par les seniors durant leur vie quotidienne telles que la perte d'équilibre ou l'appréhension d'un mouvement,
- Les problématiques relevées par la responsable de l'animation ainsi que les éducateurs durant les séances telles que la respiration, la perte de mémoire, la motricité ou la posture.

De plus, huit enfants de moyenne section du centre de loisirs maternelle Centre participent une fois par mois. Ainsi, ces séances mixtes où se mêlent seniors et enfants trouvent un rôle social intergénérationnel.

Tous les seniors du Vésinet peuvent y participer, alors n'hésitez pas à les rejoindre !

Aide à domicile

Le service de portage de repas à domicile s'adresse aux Vésigondins retraités, en situation de handicap ou ayant un problème temporaire.

Des repas équilibrés sont proposés pour tous les jours de la semaine et livrés du lundi au vendredi. Les menus peuvent être adaptés en fonction de votre régime alimentaire : sans sel, diabétique, mouliné… Si vous avez des difficultés à préparer vos repas, que vous êtes fatigué, que vos commerçants sont éloignés de votre domicile ou que vous n'avez pas de moyen de locomotion pour faire vos courses, **le CCAS propose également un service de transport de proximité aux seniors et aux personnes en situation de handicap** pour des courses, des rendez-vous médicaux ou chez le coiffeur du lundi au jeudi après-midi de 13h30 à 16h. Enfin, un bar à jeux est ouvert tous les mercredis de 15h à 17h au Salon de la Résidence Jean Laurent depuis le mercredi 5 avril.

+ d'infos

CCAS
20 rue Jean Laurent
01 39 76 17 29

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Vous cherchez un pied à terre ?

LESCERCLES

LES CERCLES - Plus qu'une agence immobilière

65 Boulevard Carnot, Le Vésinet www.LesCercles.fr

A. JOLIVEL SERRURERIE

Métallerie, Ferronnerie d'Art :
marquises, portails, garde-corps...
Installateur agréé PICARD SERRURES :
Serrures - Portes blindées
Automatismes FAAC
Portes de garage - Volets roulants - Coffres forts
Fenêtres - Stores - Alarmes

Tél. : 01 30 53 01 74
www.jolivelserrurerie.com
5, rue Albert Joly - 78110 Le Vésinet - info@jolivelserrurerie.com

Depuis 1946

Parenton & Fils

Plomberie - Chauffage - Couverture - Climatisation

RGE QUALIBAT

- couverture
- plomberie
- chauffage
- ventilation
- désenfumage
- énergies renouvelables

11, rue Auguste Bartholdi 78420 Carrières-sur-Seine - Tél. 01 39 76 15 98 - Fax : 01 39 76 07 57
E-mail : contact@parenton.fr - www.parenton.fr

MENUISERIE CLENET SARL

Maison fondée en 1931 au Vésinet (4 générations)

SPÉCIALISTE DU SUR MESURE

Toutes nos réalisations de bibliothèque, dressing, placard, parquet, balcons, garde-corps, terrasse, portail, clôture ... sont sur mesure, fabriqués par notre équipe dans nos ateliers, suivant plans et 3D joints au devis gratuit.
Toutes nos fenêtres (bois, PVC, Alu, mixte) sont sur mesure et posées par nos compagnons.

29, avenue de l'Europe - 78400 CHATOU
Tél. : 01 39 76 03 07
www.menuiserie-clenet.com

ISAMBERT ELECTRICITE

Depuis 1968

CHAUFFAGE
ÉCLAIRAGE
VENTILATION
INTERPHONE
AUTOMATISATION DE PORTAILS
BORNES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

✆ 01 39 76 82 62
www.isambert-electricite.com
105 bis, route de Croissy - 78230 Le Pecq-sur-Seine

Horizon vertICale

ARBORISTE/GRIMPEUR
Julien Toulouse
Un arboriste au service de vos arbres

Taille douce et raisonnée
Abattage et démontage délicat ▪ Déssouchage
Enlèvement nids de chenilles processionnaires
Diagnostic et gestion de votre patrimoine arboré

Tél. : 06 87 69 60 34 - horizonverticale@orange.fr
236, rue Saint-Louis - 78955 CARRIÈRES-SOUS-POISSY
Siret : 530 526 532 00011 - APE : 8130Z

ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE ET INDUSTRIELLE

E.P.S. COORDINATION
Depuis 1990 au Vésinet
131-135 boulevard Carnot
78110 LE VÉSINET
01 39 76 16 13
www.epscoordination.fr

- Particuliers et professionnels
- Installation
- Dépannage
- Recherche de pannes
- Rénovation et mise en conformité de toutes les installations...

nos aimés

MAINTIEN À DOMICILE

ACCOMPAGNEMENT
AIDE AU REPAS
INTIMITÉ
PRÉSENCE DE NUIT
Et bien plus encore !

nosaimes.fr

Au Vésinet · 17 rue Auber · 01 87 73 07 59

Les marchés nocturnes sont de retour !

À la suite des succès des différentes éditions en 2022, les marchés nocturnes organisés sur la Place du Marché reviennent en 2023. Au programme : des animations, des dégustations et **de nombreux stands variés de gastronomie, produits du terroir, petits artisans, créateurs…** l'endroit idéal pour trouver une idée de cadeau originale ou simplement pour chercher des mets qui sortent de l'ordinaire. Des **food trucks** sont également sur place pour proposer une offre de restauration salée et sucrée.

Le premier marché nocturne de 2023 a eu lieu le vendredi 14 avril, les deux prochains auront lieu **vendredi 12 mai et 16 juin, de 17h à 21h30. Venez nombreux !**

5
marchés nocturnes en 2023

BIENVENUE À…

LA SANTÉ

Corinne Messié

INFIRMIÈRE-PUÉRICULTRICE

Dès la naissance de votre bébé, en sortie de maternité jusqu'à ses trois ans, Corinne Messié vous accompagne en tant que professionnelle de santé paramédicale libérale. Infirmière spécialisée expérimentée, elle propose un soutien parental sur les thématiques de l'allaitement maternel ou artificiel, la diversification et l'équilibre alimentaire, la surveillance du poids, le rythme veille-sommeil, l'éveil et le développement global de votre enfant. La relation d'aide est centrale dans sa posture professionnelle et elle vous accompagne au plus près de votre projet parental.

Présente au cabinet les mardis et vendredis sur rendez-vous, Corinne effectue également des visites à domicile y compris les week-ends et jours fériés sur demande téléphonique, communes limitrophes comprises.

Corinne Messié
Infirmière-puéricultrice diplômée d'état (IPDE)
26 rue du Maréchal Foch
06 31 66 81 59
Prise de rendez-vous sur doctolib.fr

SITRU QUIZ

Découvrez ci-dessous quelques questions pour sensibiliser les jeunes Vésigondins au tri sélectif dès leur plus jeune âge !

Le Syndicat Intercommunal pour le Traitement des Résidus Urbains (SITRU), auquel adhère la Ville du Vésinet, gère la déchetterie intercommunale située à Carrières-sur-Seine. À ce titre, il met en place plusieurs actions pour sensibiliser les habitants au traitement des déchets telles que ce quiz.

Question 1 :
Le recyclage, le réemploi et l'incinération sont les seules façons de valoriser les déchets.

A : Vrai B : Faux

Réponse B : Faux. Il y a aussi le compostage des déchets d'origine végétale

Question 2 : Faut-il mettre les emballages les uns dans les autres ?

A : Oui B : Non

Réponse B : Non, cela perturbe le travail du centre de tri.

Question 3 : Ce logo informe que le produit ou l'emballage doit être trié dans un point de collecte pour être recyclé. Il concerne :

A : Le verre
B : Les emballages hors verre
C : Les papiers
D : Les textiles
E : Le mobilier

Réponses B, C, D, E.

Collecte des déchets électroniques le premier mercredi du mois

Un déchet d'équipement électrique et électronique (DEEE) est issu d'un équipement fonctionnant avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur rechargeable. Ces déchets ont une empreinte écologique très élevée en raison des importantes quantités de ressources en eau, métaux et énergies que nécessitent leur conception, fabrication, transport, utilisation et recyclage. Consciente que ces déchets sont une source de pollution, **la Ville en lien avec la CASGBS organise une collecte chaque premier mercredi du mois entre 9h et 13h sur la Place du Marché.** À cette occasion, un écobus est également présent pour collecter les déchets ménagers spéciaux : piles et batteries, huiles, peintures, ampoules, etc.

SÉCHERESSE : AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR ÉCONOMISER L'EAU

Compte tenu de la situation exceptionnelle de sécheresse que nous avons connue durant la période hivernale, le Préfet des Yvelines demande à l'ensemble des habitants d'adapter leurs pratiques pour utiliser l'eau avec parcimonie.

Au quotidien, chacun peut adopter les bons réflexes pour économiser l'eau :

- **Éviter de laisser couler l'eau,**
- **Limiter les arrosages de son jardin,**
- **Utiliser ses appareils de lavage pleinement remplis,**
- **Installer des équipements économes en eau...**

DOCUMENT À DÉTACHER

NOUVEAUX HORAIRES & NOUVEAU PARCOURS

LA NAVETTE ÉLECTRIQUE DE L'AGGLO AU VÉSINET

Du mardi au samedi, au départ de la Gare RER du Vésinet-Le-Pecq

100 % ÉLECTRIQUE

DÉCOUVREZ LA NAVETTE 100 % ÉLECTRIQUE DU VÉSINET !

La Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine vous offre une nouvelle solution de mobilité dans votre ville avec des navettes 100 % électriques.

La navette électrique propose un passage régulier, du mardi au samedi. Ce nouveau service vous offre une réelle desserte de proximité sur toute la commune et permet de vous déplacer plus aisément dans votre ville tout en respectant l'environnement et le cadre de vie urbain.

Nouveau parcours ! L'itinéraire de la navette, conçu en boucle, se fait au départ de la Gare du Vésinet – Le Pecq et désormais dans les deux sens.

Tarif : 1 ticket d'accès à bord (2,50 €) / Ticket T+ (2,10 €) / Navigo / Imagine R

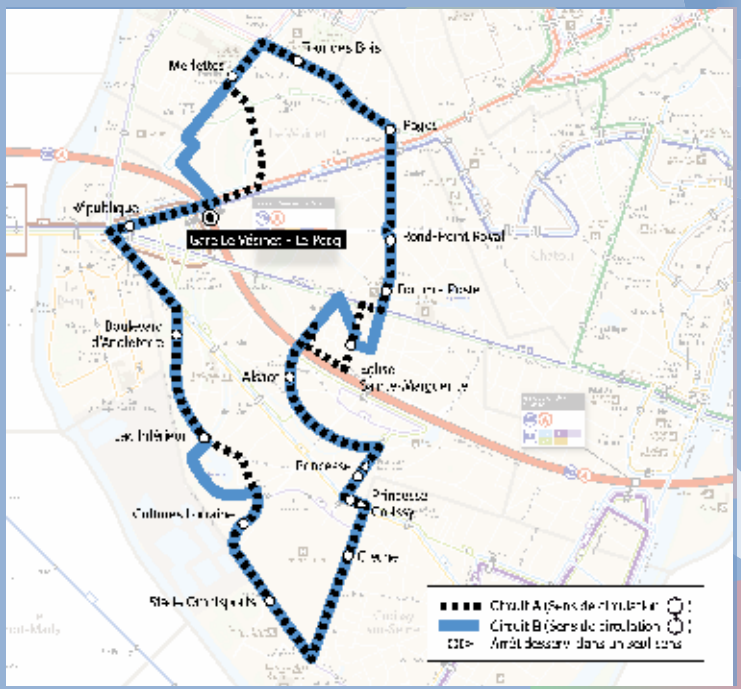

LES NOUVEAUX HORAIRES DE VOTRE NAVETTE

Circuit A - Du mardi au samedi

Gare Le Vésinet - Le Pecq RER A	09:30	10:15	11:00	11:45	12:30	13:15	14:30	15:15	16:00	16:45	17:30
République	09:33	10:18	11:03	11:48	12:33	13:18	14:33	15:18	16:03	16:48	17:33
Boulevard d'Angleterre	09:35	10:20	11:05	11:50	12:35	13:20	14:35	15:20	16:05	16:50	17h35
Lac Inférieur	09:37	10:22	11:07	11:52	12:37	13:22	14:37	15:22	16:07	16:52	17:37
Cultures Lorraine	09:40	10:25	11:10	11:55	12:40	13:25	14:40	15:25	16:10	16:55	17:40
Stade Omnisports	09:42	10:27	11:12	11:57	12:42	13:27	14:42	15:27	16:12	16:57	17:42
Crèche	09:45	10:30	11:15	12:00	12:45	13:30	14:45	15:30	16:15	17:00	17:45
Princesse	09:47	10:32	11:17	12:02	12:47	13:32	14:47	15:32	16:17	17:02	17:47
Alsace	09:50	10:35	11:20	12:05	12:50	13:35	14:50	15:35	16:20	17:05	17:50
Église Sainte-Marguerite	09:51	10:36	11:21	12:06	12:51	13:36	14:51	15:36	16:21	17:06	17:51
Forum - Poste	09:53	10:38	11:23	12:08	12:53	13:38	14:53	15:38	16:23	17:08	17:53
Rond-Point Royal	09:55	10:40	11:25	12:10	12:55	13:40	14:55	15:40	16:25	17:10	17:55
Pages	09:57	10:42	11:27	12:12	12:57	13:42	14:57	15:42	16:27	17:12	17:57
Tour des Bois	09:59	10:44	11:29	12:14	12:59	13:44	14:59	15:44	16:29	17:14	17:59
Merlettes	10:01	10:46	11:31	12:16	13:01	13:46	15:01	15:46	16:31	17:16	18:01
Gare Le Vésinet - Le Pecq RER A	10:06	10:51	11:36	12:21	13:06	13:51	15:06	15:51	16:36	17:21	18:06

Circuit B - Du mardi au samedi

Gare Le Vésinet - Le Pecq RER A	09:45	10:30	11:15	12:00	12:45	14:00	14:45	15:30	16:15	17:00	17:45
Merlettes	09:50	10:35	11:20	12:05	12:50	14:05	14:50	15:35	16:20	17:05	17:50
Tour des Bois	09:52	10:37	11:22	12:07	12:52	14:07	14:52	15:37	16:22	17:07	17h52
Pages	09:54	10:39	11:24	12:09	12:54	14:09	14:54	15:39	16:24	17:09	17:54
Rond-Point Royal	09:56	10:41	11:26	12:11	12:56	14:11	14:56	15:41	16:26	17:11	17:56
Forum - Poste	09:58	10:43	11:28	12:13	12:58	14:13	14:58	15:43	16:28	17:13	17:58
Église Sainte-Marguerite	10:01	10:46	11:31	12:16	13:01	14:16	15:01	15:46	16:31	17:16	18:01
Alsace	10:03	10:48	11:33	12:18	13:03	14:18	15:03	15:48	16:33	17:18	18:03
Princesse Croissy	10:06	10:51	11:36	12:21	13:06	14:21	15:06	15:51	16:36	17:21	18:06
Crèche	10:08	10:53	11:38	12:23	13:08	14:23	15:08	15:53	16:38	17:23	18:08
Stade Omnisports	10:11	10:56	11:41	12:26	13:11	14:26	15:11	15:56	16:41	17:26	18:11
Cultures Lorraine	10:13	10:58	11:43	12:28	13:13	14:28	15:13	15:58	16:43	17:28	18:13
Lac Inférieur	10:16	11:01	11:46	12:31	13:16	14:31	15:16	16:01	16:46	17:31	18:16
Boulevard d'Angleterre	10:19	11:04	11:49	12:34	13:19	14:34	15:19	16:04	16:49	17:34	18:19
République	10:22	11:07	11:52	12:37	13:22	14:37	15:22	16:07	16:52	17:37	18:22
Gare Le Vésinet - Le Pecq RER A	10:25	11:10	11:55	12:40	13:25	14:40	15:25	16:10	16:55	17:40	18:25

TOUT SUR VOTRE NAVETTE À PORTÉE DE MAIN !

SUIVEZ VOS BUS EN TEMPS RÉEL

Pysae

TÉLÉCHARGEZ NOTRE APPLICATION GRATUITE

Google Play

App Store

Retrouvez toutes les informations sur votre service de navettes électriques sur **saintgermainbouclesdeseine.fr**

ou

scannez le QR code

KEOLIS ARGENTEUIL BOUCLES DE SEINE pour Saint Germain bouclesdeseine COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION — Le Vésinet Ville-parc — îledeFrance mobilités

Photo non contractuelle

Une piste cyclable à double sens sur la route de Croissy

Un aménagement cyclable sécurisé de 2,2 km est en cours de création sur la route de Croissy par la CASGBS dans le cadre de son Plan Vélo 2019-2026.

La piste, à double sens de circulation, partira du carrefour de la Place de la République pour aller jusqu'à la limite avec la commune de Croissy-sur-Seine. Cet aménagement relie de manière complémentaire les zones de la ville, de manière qualitative et sécurisée pour l'ensemble des usagers.

Ces travaux incluent les opérations suivantes :

- Réalisation d'une piste cyclable à double sens côté sud,
- Réfection totale de la chaussée (réalisée par le Département des Yvelines),
- Mise en accessibilité PMR du trottoir sur un côté de la voie,
- Enfouissement des réseaux aériens (réalisé par la Ville).

Faciliter la desserte du Lycée Alain

Cette piste cyclable fait partie d'un projet qui vise à relier la place de la République du Vésinet au carrefour Princesse à Croissy-sur-Seine tout en desservant en mode doux le lycée Alain qui accueille chaque jour près de 800 cyclistes. Cet aménagement permettra également de rallier la piste cyclable de l'avenue de Verdun située à Croissy-sur-Seine pour créer à terme une continuité cyclable jusqu'à la gare RER de Chatou-Croissy.

Coût du projet

Le montant prévisionnel du projet est de 3 M€, financé à 30 % par la CASGBS. Les 70 % restants sont répartis entre la Région Île-de-France et le département des Yvelines. L'enfouissement des réseaux aériens, estimé à 1 M€, est financé par la Ville du Vésinet.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

- **Enfouissement des réseaux : 1er semestre 2023**
- **Début des travaux : été 2023**
- **Fin des travaux : début 2024**

CIRCULER PLUS SEREINEMENT À VÉLO

Élaboré en étroite collaboration avec les communes et adopté en 2019, le Plan Vélo est en cours de déploiement sur le territoire jusqu'en 2026. Il poursuit plusieurs objectifs :

- **Développer une culture vélo en reconnaissant pleinement son usage,**
- **Améliorer la cohabitation entre les cyclistes et les autres usagers dans la rue,**
- **Former à une pratique cyclable plus sûre,**
- **Aider et former les cyclistes aux petites réparations et à l'entretien de leur vélo,**
- **Lutter contre le vol de vélos.**

Téléchargez le Guide Sécurité vélo de l'Agglo :

L'Esprit Musical du Vésinet reçoit le Prix Musique du Rotary

Depuis 2022, l'Esprit Musical organise un cycle de conférences et de concerts appelés *Divertimenti à l'Hôpital* en partenariat avec l'Hôpital du Vésinet. Le 7 février, Alain Devic, Président du Club Rotary du Vésinet, a salué cette initiative en remettant le Prix Musique à Jean-Paul Chabard, Président de l'Esprit Musical. Ce prix permettra de soutenir les trois jeunes musiciennes professionnelles de l'ensemble THEODORA.

Le prochain *Divertimenti à l'Hôpital* aura lieu le dimanche 25 juin 2023 à 16h, présenté par l'Atelier du conservatoire Paul Dukas (Paris XIe), animé par Margaret Fazoline : *Le Docteur Ox* de Jacques Offenbach d'après une nouvelle de Jules Verne. **Entrée libre.**

✚ d'infos
espritmusical.com

Théâtre en plein air au Jardin de la Découverte

Venez assister à une représentation théâtrale dans le cadre verdoyant du Jardin de la Découverte : Figaro, affairé aux préparatifs de ses noces, apprend que le Comte Almaviva fait des avances à sa fiancée la jeune Suzanne. Avec l'aide de la Comtesse, tous deux vont essayer de déjouer les plans du Comte volage.

Spectacle « Le mariage de Figaro » de Beaumarchais
Vendredi 9 et samedi 10 juin à 20h
Dimanche 11 juin à 21h30
Tarifs de 14 € à 18 €
Jardin de la Découverte
6, avenue des Pages

✚ d'infos et réservations :
amaranthus.fr

Le Vésinet Jazz Métis fête sa 10e édition !

L'histoire du Festival commence en 2003 avec un événement intitulé *Jazz au Vésinet* qui voit se succéder Robert Glasper, Ray Barretto, Roy Hargrove, Erik Truffaz… En 2010, ce temps fort musical devient le *Vésinet Jazz Piano Festival* avec des concerts de Mulgrew Miller, Roberto Fonseca, Omar Sosa… Le festival évolue ensuite vers le *Vésinet Jazz Métis Festival* qui revient chaque printemps depuis 10 ans, faisant voyager les amateurs de jazz ! **L'édition 2023 du festival est fidèle à son ADN avec des formations issues de villes internationales : La Havane, Damas, Recife, Brooklyn, Paris ou Belgrade !**

TRIO HAROLD LÓPEZ-NUSSA (Cuba) Jeudi 11 mai à 21h
Marqué par le style de Gonzalo Rubalcaba, Harold López-Nussa s'exprime par un jeu à la fois novateur et fidèle à la grande école du jazz cubain.

✚ d'infos
vesinet.org
billetterie.vesinet@wanadoo.fr
01 30 15 66 00

NAÏSSAM JALAL invite BOJAN Z (France / Syrie / Serbie)
Vendredi 12 mai à 21h
La flûtiste Naïssam Jalal dévoile un univers musical riche de ses origines syriennes. Elle sera accompagnée du quintet Rhythms of Resistance et du pianiste serbe Bojan Z.

BROOKLYN FUNK ESSENTIALS (États-Unis) Samedi 13 mai à 21h
Originaire des quatre coins du globe, ce collectif fait se lever les publics des plus grands festivals, entre funk torride, jazz ethnique, hip-hop live, soul crue et escapades world.

Classique au Wood Cottage

Fort du succès des années précédentes, le festival Classique au Wood Cottage revient pour une troisième édition. Au programme cette année :

Samedi 3 juin 2023 à 17h :
Ensemble de l'Orchestre National d'Île-de-France

Dimanche 11 juin à 17h :
Ensemble flûte, violon, harpe par les Déséquilibrés
Wood Cottage - 122 boulevard des États-Unis
Entrée libre
Ouverture des portes à 16h45

Un concert devant plus de 16 000 spectateurs !

Dimanche 12 mars, l'ensemble jazz du conservatoire du Vésinet a accueilli en musique le public de La Défense Arena pour le match de basket opposant Nanterre 92 à l'ASVEL (Lyon-Villeurbanne). Ce match a établi un nouveau record d'affluence avec 16 313 billets vendus. L'ensemble jazz a fait swinguer les supporters et représenté dignement la ville !

Arts au Jardin 2023

Le printemps est là et les artistes vésigondins se réunissent comme chaque année dans le jardin du Wood Cottage pour vous présenter leur travail et leurs œuvres. Peintres, sculpteurs, illustrateurs, céramistes, venez découvrir pas moins d'une trentaine d'artistes dans un cadre convivial et bucolique. Vous pourrez également voter pour votre œuvre préférée dans le cadre du Prix du public Arts au Jardin 2023.

Samedi 27 et dimanche 28 mai de 11h à 19h
Wood Cottage
122 boulevard des États-Unis
Entrée libre

+ d'infos
levesinet.fr
dir-culture@levesinet.fr
01 30 15 88 84

Journées Portes Ouvertes des ateliers d'artistes 2023

Les Villes du Vésinet, de Chatou et de Croissy-sur-Seine s'associent de nouveau pour proposer une nouvelle édition de cet événement devenu désormais incontournable dans la saison culturelle de nos villes. Cette nouvelle édition aura lieu les samedi 23 et dimanche 24 septembre de 14h à 19h. **Vous souhaitez participer en ouvrant votre atelier ? Complétez le formulaire en ligne sur le site de la Ville avant le vendredi 26 mai 2023.**

Le parcours d'art des Ateliers de la Boucle

Les Ateliers de la Boucle est une association d'artistes qui organise son Parcours d'art depuis plus de dix ans. Cette année, 59 créateurs vous ouvrent leurs portes et permettent de découvrir de nombreuses techniques, dont dix au Vésinet : Hugues Absil, Chiara Arsego, Valérie Auriel, Patrick Bloch, Marie-Claude Bohnenblust, Catherine Chesneau, Laëtitia Guidoni, Laurence Moracchini, Anne-Marie Pansart et Julie Pauwels.

Samedi 13 et dimanche 14 mai de 14h à 19h
Plans-parcours disponibles dans les ateliers, à l'accueil de la Mairie, au FORUM et sur le site lesateliersdelaboucle.com

MJC du Vésinet : 60 ans d'histoire(s) !

Fondée en 1962 mais ouverte en 1963, la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) du Vésinet fête cette année son soixantième anniversaire. Cette structure associative soutenue par la Ville a su se moderniser pour traverser le temps.

Initialement située au 1 rue Alexandre Dumas, la MJC emménage en 1965 dans ses locaux actuels au 54 boulevard Carnot mis à disposition par la Ville. Jeannine Villa, actrice du feuilleton *Jannick Aimé*, est présente lors de l'inauguration et sera suivie par d'autres personnalités qui fouleront les marches de la MJC dans les années qui suivent : Alain Decaux, Charles Aznavour ou encore Joséphine Baker…

Un lien intergénérationnel fondamental

Le secret de cette longévité ? Si la MJC parvient à se moderniser au fur à mesure des années, c'est aussi parce que le lien intergénérationnel et le partage font partie intégrante de ses valeurs. Les activités, maillées les unes aux autres, accueillent tout public sans distinction d'âge. **Petits et grands se retrouvent ainsi mélangés dans des chorales ou autres ateliers artistiques afin de créer un pont fondamental entre les générations.**

Chacun apprend à son rythme

Bien que chacun puisse découvrir, se perfectionner voire devenir expert grâce aux cours et ateliers de la MJC, la structure n'est pas une école : il n'y a pas d'examens ni de diplôme pour ses adhérents qui progressent à leur rythme. Comme l'explique Jean-Pierre Geneslay, président de la MJC : « *Nous sommes une structure associative qui privilégie avant tout l'être humain, nous répondons à une curiosité en démystifiant différentes pratiques artistiques.* »

De nombreuses activités

La structure est un lieu de rencontre où les enseignants et éducateurs transmettent leur expertise dans de nombreux domaines : cours de français pour étrangers assurés par des bénévoles, activités physiques de bien-être, ateliers de création artistique, de musique ou de dessin… Les enseignants justifient de solides références, certains au niveau national voire international, tout en proposant une approche non académique de leur pratique.

Il ne tient qu'à vous de rejoindre les rangs des élèves de la MJC qui n'ont cessé de grossir depuis sa création !

+ d'infos
MJC du Vésinet
54 boulevard Carnot
01 30 71 35 67
accueil@mjcvesinet.org
mjcvesinet.org

1 479 adhérents

Plus de **80** ateliers différents

38 animateurs et enseignants

GIMCOVERMEILLE
Le talent immobilier

CONFIEZ-NOUS VOTRE BIEN À LA VENTE,
NOUS CONNAISSONS DÉJÀ VOTRE ACQUÉREUR.

13, Place du Marché
78110 LE VÉSINET

01 30 09 29 49
www.gimcovermeille.com

Résidence Marconi

Maison de retraite médicalisée à Chatou

La résidence Marconi accueille des séniors en perte d'autonomie dans un cadre raffiné et médicalisé

- Accueil en séjour permanent ou temporaire
- Sortie d'hospitalisation, indisponibilité pendant les vacances, besoin de repos du proche aidant
- Unité dédiée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles neuro-évolutifs
- Equipes pluridisciplinaires, professionnels soignants présents 24h/24 - 7j/7
- Espaces bien-être, restaurant & gastronomie et activités culturelles variées

Vous souhaitez échanger sur la situation de votre proche en perte d'autonomie ? Appelez-nous au 01 30 09 85 00

6 rue Marconi 78400 Chatou | residencemarconi.lna-sante.com

LNA SANTÉ
Soigner et prendre soin

Agence immobilière de Havilland

Urgent

Nous recherchons des maisons et appartements de grand standing, à Paris et en banlieue ouest, vides ou meublés, pour des cadres étrangers mutés en France pour des périodes de 1 à 5 ans.

Merci de contacter David BEHAR ou sa collaboratrice Marie Tordjman.

We are looking for high standard houses and flats for rent in Paris and western surburbs, furnished or unfurnished, for expatriated senior executives, staying in France for 1 to 5 years. Please contact David or his assistants.

18 RUE GOUNOD / 92210 SAINT-CLOUD / **TÉL : 01.46.02.60.60** / E-MAIL : AGENCE@DEHAVILLAND.FR
WWW.DEHAVILLAND.FR

© AdobeStock

SOS URGENCE GARDE D'ENFANTS

Une nounou ou un enfant malade, une crèche fermée, un rendez-vous médical urgent, et personne en vue pour garder le ou les enfants ? **Rassurez-vous, il y a toujours une solution avec SOS Urgence Garde d'Enfants. L'association aide les familles dans la Boucle de la Seine du lundi au vendredi, uniquement en période scolaire, pour un besoin ponctuel et urgent, durant une heure, une demi-journée ou une journée entière.** Les enfants à partir de trois mois sont accueillis au domicile de l'association ou à celui des parents. Les bénévoles sont recrutées sur certificat médical et assurées pendant la durée des gardes. Pas d'adhésion ni de cotisation, seule une participation financière libre et volontaire est demandée aux familles, permettant ainsi de faire fonctionner l'association. Par ailleurs, l'association recrute des bénévoles.

+ d'infos
07 67 34 27 00
sosurgencegardenfants.org
boucle@sosurgencegardenfants.org
Recrutement de bénévoles : 06 86 77 78 86

Atelier d'Arts Appliqués du Vésinet

Formations aux métiers d'art du livre et d'arts graphiques pour amateurs et futurs professionnels

Journées Portes Ouvertes

Vendredi 16 juin 2023 à 18h (vernissage et remise des prix du concours)
Samedi 17 et dimanche 18 juin 2023 de 14h à 18h

- Restauration du livre ancien, du document, de tableaux, reliure
- Exposition des réalisations, présentation des formations 2022-2023, rencontre avec les intervenants, informations et inscriptions aux cours, ateliers, modules et stages.

+ d'infos
AAAV
28 bis chemin du Tour des Bois
01 39 52 85 90
aaav.asso.fr
aaav@wanadoo.fr

© AdobeStock

UFC QUE CHOISIR

Prêt entre particuliers : attention danger

Attention aux offres de prêts proposés sur les réseaux sociaux par des particuliers ou par de faux collaborateurs de grands organismes bancaires, avec des taux alléchants. Les escrocs utilisent la vulnérabilité des personnes qui se sont vu refuser un emprunt par les organismes de crédit ou qui sont en surendettement.
Ils soutirent des mensualités de remboursement sans jamais avoir versé le prêt demandé et demandent des justificatifs contenant des données personnelles en prétextant l'étude d'un dossier de prêt afin d'usurper l'identité de la victime pour des transactions.

Que faire en cas de détection de faux prêt ?

- Ne pas divulguer ses données personnelles et ne pas avancer d'argent.
- Signaler la personne douteuse à l'ACPR ou à l'établissement bancaire dont l'image a été copiée.

Vérification des acteurs du secteur bancaire

- Registre des agents financiers recense les organismes agréés : regafi.fr
- Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) : acpr.banque-france.fr

Société d'Initiatives et de Défense du Site du Vésinet (SIDS)

VIDE-GRENIER DES CHARMETTES

Dimanche 14 mai de 8h à 18h

Plutôt que de jeter des objets ou vêtements dont vous souhaitez vous séparer, donnez-leur une seconde vie en les vendant lors du vide-grenier prévu le 14 mai sur la place du marché au quartier des Charmettes. Cet événement entre particuliers est organisé depuis plus de 20 ans par la SIDS. Les habitants du quartier des Charmettes, du Vésinet et des alentours peuvent participer. Le vide-grenier permet à l'association de mener des actions pour contribuer à la mise en valeur des richesses naturelles et monumentales de la Ville-Parc du Vésinet et œuvrer pour leur sauvegarde.

Inscriptions : videgrenier.sidslevesinet.fr

+ d'infos **sidslevesinet**
sidslevesinet.fr

Chatou - Croissy-sur-Seine - Le Vésinet

Secours Populaire

Le 1er trimestre 2023 se caractérise par une inflation élevée de plus de 6,2 % avec des augmentations plus importantes sur l'énergie et l'alimentation. Cette situation a plongé un certain nombre de ménages dans la précarité. **Le Secours Populaire se trouve face à un besoin en denrées de première nécessité plus important et non compensé par les collectes alimentaires habituelles. Les colis alimentaires ne seront pas diminués grâce au soutien des Vésigondins.** Si vous désirez en savoir plus sur les activités du Secours Populaire, le rapport annuel 2022 est disponible sur simple demande.

+ d'infos
Secours Populaire Français
06 80 59 78 13
BP 35 78400 CHATOU
chatou@spf78.org
Courriel pour le rapport 2022 :
michel.moncel.mm@gmail.com

© AdobeStock

Accueil des Villes Françaises

Fête des 50 ans : le 15 avril, une **soirée jazz**, animée par le groupe vésigondin Nord Ouest Quartet, a réuni nouveaux arrivants et adhérents pour célébrer le cinquantenaire de la création de l'AVF du Vésinet dont les bénévoles sont toujours aussi motivés.

Cafés d'accueil : ces moments de rencontres amicaux sont destinés à tous les Vésigondins ayant envie de bavarder et d'échanger. Le prochain aura lieu le 16 mai à 14h30 au FORUM (3 avenue des Pages).

Marche famille : samedi 13 mai, l'AVF vous propose **une sortie découverte du Vésinet, tous publics**, guidée par une responsable de la Société d'Initiatives et de Défense du Site. Rendez-vous à 14h30 sur le parvis de l'église Sainte-Marguerite pour environ 2h de balade qui se termineront par un goûter aux Ibis. Sur inscription.

À la fortune du pot, « potluck » : vendredi 16 juin de 12h à 14h, un **repas partagé convivial** est organisé au château des Merlettes. Sur inscription.

Et toujours… Les visites guidées parisiennes, ateliers cuisine, soirées œnologie, jeux, marches sportives… Une adhésion tardive en cours d'année est possible au tarif de 10 €.

+ d'infos **avf_levesinet@yahoo.fr**
avf.asso.fr/le-vesinet

VÉSINET IBIS TENNIS CLUB (VITC)

Rentrée de printemps : tout un programme !

Depuis fin mars, le VITC accueille ses membres sur des courts en terre battue fraîchement refaits. L'actualité du club est chargée avec plusieurs dates à ne pas manquer :

- **Durant les vacances scolaires de Pâques ainsi que pendant l'été, du 12 juin au 4 août**, des stages de tennis ouverts à tous les jeunes de 4 à 17 ans sont proposés par le club et son équipe pédagogique.
- **14 juin :** tests de l'école de tennis pour les enfants nés en 2019 et avant.
- **Du 2 au 25 juin :** 1er tournoi « open » de la saison pour les joueurs les plus compétitifs.
- **Du 30 juin au 14 juillet :** tournoi des jeunes.

Enfin, pour les adeptes de yoga et Pilates, des cours sont proposés à l'étage du chalet du club, surplombant la terrasse.

+ d'infos 01 39 52 44 30 - 06 07 40 41 96
vitc.levesinet@wanadoo.fr

VÉSINET SPORT CLUB INTERNATIONAL (VSCI)

Voyage en terre promise

Après de nombreux reports, la persévérance du VSCI et d'Eran a finalement permis d'organiser un voyage à Tel Aviv, en Israël, pour onze chanceux.

L'équipe a participé à deux tournois de foot à huit sur un beau terrain avec quatre puis cinq équipes. Hélas, la marche était trop haute pour eux mais ils ont défendu à fond leurs chances. Malgré cela, l'esprit universel du sport et du foot était partagé avec de jeunes Israéliens de toutes confessions et une très bonne entente était manifeste sur le terrain. Les ambassadeurs ont pu également défendre leur renommée de bons vivants en écumant les restaurants, les bars, les dance floors et la grande plage de Tel Aviv. La visite de Jérusalem, étape incontournable du voyage, a été appréciée par tous.

Olympiades du quartier Princesse

Des tournois inter-quartiers sont organisés dans un esprit festif et convivial afin de promouvoir le sport et les valeurs olympiques auprès des Vésigondins.

Il s'agit également de mobiliser et fédérer les habitants d'un même quartier et de développer l'esprit du « Bien vivre ensemble ». En s'inscrivant dans la dynamique des Jeux Olympiques de Paris 2024, cet événement est ouvert à tous, petits et grands, sportifs ou non. Un grand moment de rassemblement et de partage pour les quartiers et pour la ville en perspective ! Restauration possible sur place.

Samedi 13 mai de 9h à 13h, Esplanade Princesse
Les activités proposées : tir à l'arc, pétanque, mini-golf, tir au but

+ d'infos sport@levesinet.fr
Inscriptions sur site rubrique agenda : levesinet.fr

USV TENNIS

Quelques nouvelles de l'USV Tennis !

Les Jeunes du club sont en Championnat interclubs jusqu'au 24 mai, à raison d'une rencontre tous les quinze jours. Les Seniors viennent quant à eux de commencer leurs interclubs. L'équipe USV1 Messieurs participe cette année encore au Championnat de France en Division Nationale 3 et rencontrera des clubs importants en déplacement et à domicile.

Vous êtes conviés à venir soutenir les meilleurs joueurs du club au Stade des Merlettes les dimanches 30 avril, 14 et 21 mai à partir de 9h, contre ceux d'Issoire, Marseille et Nice !

Que vous soyez adhérents de l'USV Tennis ou non, vous pouvez vous inscrire aux stages organisés pendant les congés scolaires pour jeunes et adultes, du 24 au 28 avril et du 2 au 5 mai. Le Tournoi Open Jeunes et Adultes du 10 au 25 juin permettra aux compétiteurs de tester leur niveau.

+ d'infos 01 39 52 27 20
secretariat@usvtennis.fr
usvtennis.fr

Foulées de la Marguerite 2023

La course solidaire, organisée le 19 mars par l'Association paroissiale Sainte-Marguerite et Sainte-Pauline avec le soutien de la Mairie, a tenu ses promesses. Malgré une météo assez capricieuse, plus de 1 600 coureurs se sont présentés sur la ligne de départ !

Plus de 90 bénévoles, aidés par les services de la Ville, se sont activés sur les pelouses pour réaliser les derniers préparatifs. À 11h, plus de 600 coureurs se sont élancés sous une pluie battante sur le parcours d'1 km. Ils ont ensuite été suivis des 1 000 coureurs des courses de 3 et 9 km. Madame Yaël Braun-Pivet, Présidente de l'Assemblée nationale, Monsieur le Maire Bruno Coradetti et le Père Étienne Maroteaux étaient présents pour les encourager.
À l'arrivée, les participants pouvaient écouter le groupe *The Monday Evenings* et reprendre quelques forces à l'Atelier Crêpes de l'Esat des Néfliers ou à la buvette tenue par les bénévoles. Les vainqueurs des différentes courses ont été récompensés grâce aux dons de commerçants du Vésinet.
Tous les bénéfices de la journée seront reversés à l'association Simon de Cyrène, qui se consacre au bien-être de personnes handicapées.

Match retour au Vésinet avec Unterhaching !

Du jeudi 18 au dimanche 21 mai, les jeunes footballeurs de notre ville jumelle d'Unterhaching seront en visite au Vésinet.

L'année dernière, des jeunes du VSCI étaient partis en Allemagne disputer quelques matchs. L'équipe vésigondine, d'un commun accord avec le Comité de Jumelages du Vésinet, avait alors invité celle du Club Fortuna d'Unterhaching à venir au Vésinet.
C'est ainsi que 16 jeunes garçons de 13 et 14 ans seront logés en famille au Vésinet au mois de juin. Le VSCI a prévu un programme d'échanges sportifs sur plusieurs stades et Le Comité de Jumelages a d'ores et déjà préparé un programme d'accompagnement culturel et touristique comprenant une visite de Versailles, de Paris en bateau-mouche et bien entendu une visite guidée du Stade de France. Un rendez-vous en Mairie est également prévu le lendemain de leur arrivée.

optique
Coloos
votre vue le vaut bien

Venez découvrir
nos collections exclusives
CRÉATEURS

Ouvert du mardi au samedi
de 9h15 à 12h30 et de 14h30 à 19h15

Tiers payant 100%
Mutuelles agréées
2ème Paire offerte*

01 39 76 04 71
14 rue Thiers - 78110 Le Vésinet
www.optiquecoloos-levesinet.com

essilor
amplifon

Restauration de
meubles anciens
Atelier Mandana

MARQUETERIE – PLACAGE
CONSOLIDATIONS DE TOUT
MEUBLES (SIEGES ET TABLES)
VERNIS AU TAMPON – POLI
CIRÉ – CIRÉ - GOMME LAQUE
NETTOYAGE DE BRONZE

06 11 42 40 77
contactemandana.net
atelier_de_mandana
www.mandana.net

ménage

repassage

jardinage

bricolage

Vestalie
Fournisseur de temps libre à domicile

La proximité d'un prestataire indépendant présent au Vésinet depuis 2007.

Aucun frais d'adhésion.

Aucune démarche administrative, vous n'êtes pas employeur.

Réduction fiscale de 50%

www.vestalie.com
17 rue Albert Joly au Vésinet
Tél. : 01 30 71 10 00
contact@vestalie.com

Société de services à domicile agréée par l'Etat

Prestige
et discretion,
votre spécialiste
du luxe
au Vésinet.

AGENCE COLDWELL BANKER
FACE À LA GARE RER A
20 RUE DU GÉNÉRAL CLAVERY
LE VÉSINET
01 85 39 05 80
entaliacapwest@coldwellbanker.fr
www.coldwellbanker-entaliacapwest.fr

Société d'Histoire du Vésinet

Les anniversaires de 2023

(Seconde partie)

Comme chaque année, nous rappelons plusieurs faits ou événements s'étant produits dans le passé, même récent, des années se terminant par le même chiffre.

1913

• Inauguration de l'église Sainte-Pauline le 12 juillet.

• Naissance à Cherbourg de Jean Marais (1913-1998), qui vécut au Vésinet, enfant, 90 boulevard de Belgique.

• Naissance à Lesneven (Finistère) d'Auguste Lebreton, auteur de romans policiers et expert de la « langue verte » qui habita 12 rue Pasteur jusqu'à sa mort en 1999 à l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye (il est enterré au cimetière du Vésinet).

1933

Le 27 juin, Joséphine Baker, Vésigondine depuis 1929 (52 avenue Georges-Clemenceau), donne le départ du Tour de France cycliste boulevard Carnot. Elle le fera de nouveau en 1936 et 1937. Une plaque commémorative sera apposée au n°15 en 2003 pour le centenaire de l'épreuve.

1943

Décès accidentel à Paris, le 13 novembre, de Maurice Denis, auteur des décors peints et des vitraux des deux chapelles absidiales et du déambulatoire de l'église Sainte-Marguerite.

1953

Marc Ferlet (1896-1971) succède comme maire du Vésinet (jusqu'en 1965) à Jean-Marie Louvel (1900-1970), maire depuis 1945, qui fut plusieurs fois ministre sous la IVe République.

1983

• Alain Jonemann est élu maire du Vésinet pour la 4e fois consécutive, ce sera son avant-dernier mandat.

• Baptême de la salle de cinéma Jean Marais le 17 octobre en présence de l'acteur.

• Arrêté ministériel classant au titre des Sites l'ensemble des pelouses, coulées, lacs et rivières du Vésinet (le lac des Ibis et certaines pelouses l'étaient depuis 1934, les autres étant alors inscrits à l'Inventaire des Sites Pittoresques).

1993

Le Wood Cottage (122 boulevard des États-Unis) est inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques (il sera classé Monument Historique en 2000).

+ d'infos
histoire-vesinet.org

GROUPE MAJORITAIRE

Dette patrimoniale remarquable

Entretenir une ville, des espaces verts, des rues, des trottoirs, des places, mais aussi, exception vésigondine, des lacs et des rivières, nécessite beaucoup de temps et d'énergie. Au-delà des injonctions, parfois contradictoires, il convient de travailler parfois dans l'urgence pour réparer ce qui doit l'être, mais toujours avec le souci du temps long.

Pourtant, entre les équipements sportifs, les écoles, le théâtre, les résidences senior, les lacs, les rivières, la voirie communale, les divers bâtiments mis à la disposition des associations (le plus souvent gracieusement), **le patrimoine communal est aussi considérable que son entretien fut inconséquent.** Ce que la Cour des Comptes nomme la « dette grise », peut également être qualifiée de dette patrimoniale remarquable tant le déficit d'entretien de l'ensemble du patrimoine communal a été important, tout en restant latent.

Au quotidien, chaque Vésigondin peut le constater. **Rattraper le retard, obtenir des résultats visibles prend du temps, plus de temps qu'il n'en faut, sans doute, pour reprocher aujourd'hui les conséquences des choix d'hier.**

Le travail paie et chacun pourra constater les efforts mis en œuvre pour conserver son aspect exceptionnel à notre ville du Vésinet. **À tous les agents de la Ville qui ne ménagent pas leurs efforts au quotidien, merci !**

Vos élus du groupe majoritaire
Renaissance du Vésinet

GROUPE AGIR POUR LE VÉSINET

Un budget 2023 irréaliste, un avenir sombre

La description du budget 2023 par le maire, dans le dernier « Entre Nous », est l'illustration flagrante du déni total de la réalité, dans lequel il s'enferme.

De 2017 à 2019, l'autofinancement net moyen (excédent cash du budget de fonctionnement après paiement de l'annuité de la dette) était de plus de 4,5 M€. En 2023, il sera de 1,9 M€ (dont près de 1 M€ du à l'augmentation du taux d'impôt foncier).

La trésorerie est à 10 M€ à fin 2022, mais 11,5 M€ (dont 8,9 M€ en 2023) restent à la charge de la ville pour terminer les travaux ZAC Princesse. Même en intégrant 2,3 M€ de recettes d'investissement (dont 1,1 M€ provenant de cessions patrimoniales irréalisables en 2023) et l'autofinancement net, cela reste insuffisant pour financer les 18,4 M€ d'investissements de 2023, à moins de les retarder ou d'emprunter.

L'équation 2024 est encore plus inquiétante : la trésorerie à 0 M€, l'autofinancement net à 1,9 M€ et les faibles recettes d'investissement ne suffiront pas à solder les travaux de la ZAC (2,6 M€), et à financer les investissements minimaux nécessaires à l'entretien de la ville, sans parler du projet de la place du marché. Attendez-vous à une augmentation massive des taux d'impôts et/ou à des emprunts massifs.

Quoi que dise le maire, l'avenir est sombre. Il est temps de sortir du déni et d'arrêter de gaspiller l'argent du contribuable (communication et études pléthoriques, projets mal gérés avec des surcoûts et des retards significatifs).

T. Gripoix, A. de Mengin, J-P Goetschy,
C. Poncelet, C. Molly-Mitton, M. Nanoux
agirpourlevesinet@outlook.fr

GROUPE LE VÉSINET NOTRE VILLE

A mi-mandat : un échec sur toute la ligne, aucune réalisation, des dettes et des impôts en plus !
La démission de Gabrielle Carré, la quatrième des élus de la majorité en trois ans, confirme que le maire est incapable de fédérer une équipe performante autour de lui, tant parmi les élus que dans les services municipaux. Le retour d'expérience partagée de Gabrielle Carré, confirme l'incapacité de l'équipe du maire à produire quelque projet que ce soit après 3 ans, **ni rénovation de la Place du marché, ni pistes cyclables, ni agrandissement de l'École Pasteur, ni réaménagement du Rond-Point de la République** … ni même la finalisation du Parc Princesse (5 Millions d'€ de dépassement) alors que ces dossiers étaient quasi-bouclés par la précédente équipe … et confirme enfin que les principales préoccupations des habitants du Vésinet (écoles, sécurité, entretien de la voirie et du Parc et saine gestion) sont à des années lumières de l'équipe en place, uniquement versée dans une communication tape à l'oeil et coûteuse. Quant au budget de la ville, alors que l'adjoint aux finances nous affirme que tout va bien, nous devrons faire face à **une première augmentation des impôts en 2023, et sans doute une deuxième en 2024 pour financer les dépassements prévus du Parc Princesse**, à moins que ce ne soit encore de la dette **en plus de l'endettement de 4m€ déjà généré par l'équipe en place** …. De qui se moque-t-on ?

B. Grouchko, C. Politis, F. Gluck
Le Vésinet notre Ville

GROUPE LE VÉSINET POUR VOUS

Depuis l'arrivée de l'actuelle majorité, les recettes fiscales (vos impôts) ont bondi de 19,5 %. 4 millions d'emprunts ont été réalisés en 2022, et la ville s'apprête à en réaliser autant en 2023. S'il s'agit de la seule réalisation perceptible par les Vésigondins, on ne peut s'en féliciter dans une ville où les habitants sont déjà lourdement taxés.
Comme nous, vous constatez que la ville se dégrade. Sans doute vous demandez-vous où passe votre argent ?
Notre Maire est un expert en dépenses inconsidérées, ou futiles. Bétonneur dans l'âme, il n'hésite pas à brader le patrimoine de la ville « *pour la bonne cause* ». En voici quelques exemples :

- 5M€ de dépassement sur la construction des équipements publics du Parc Princesse
- Acquisition d'une nouvelle maison médicale (au double de sa valeur) soit 2,5M€ pour accueillir 5 professionnels de santé en plus.
- 500k d'études dépensés entre 2020 et 2023 pour le Centre-Ville, sans la moindre réalisation
- Augmentation de 15,5 % de dépenses de personnel depuis 2020.
- Vente pour 600K€ d'un hôtel particulier dans un parc de 1800 M^2, pour loger entre une maternelle et une élémentaire, des personnes dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible l'accès à un logement individuel.

Il y aurait pourtant tant à faire sur l'entretien des voiries et l'isolation des bâtiments publics.

Le Vésinet Pour Vous
Stéphanie Cabossioras, Bertrand Burg, Guillaume de Chamborant
elus@levesinetpourvous.fr

GABRIELLE CARRÉ, CONSEILLÈRE MUNICIPALE INDÉPENDANTE

Aménagement du centre-ville : encore de la poudre aux yeux

Le budget 2023 prévoit 415 000 euros pour financer 3 études relatives à l'aménagement de la place du marché et du centre-ville. Enfin, une bonne nouvelle serait-on tenté de dire. Que n'a-t-on lancé ces études dès 2020 pour engager ce projet qui tient tant au cœur des vésigondins ? En attendant ils essuient les intempéries en faisant leur marché, quand ils ne trébuchent pas sur un revêtement passablement dégradé…
Pour mémoire, le Maire avait déjà annoncé une concertation en octobre 2020 … qui n'a pas eu lieu. En 2021, un cabinet avait été mandaté pour organiser 3 ateliers de « brainstorming » avec les élus de la majorité, pour un coût d'environ 40 000 euros … sans suite sinon de nouvelles études.
Quelles missions vont être confiées à ces onéreux cabinets ? Il s'agirait :

- d'assurer la communication et la coordination avec la Mairie,
- de gérer une concertation citoyenne et des espaces dits « transitoires »,
- de travailler sur la question de la « résilience et de la régénération du territoire ».

Qu'espère-t-on d'études aussi absconses, alors que les délais techniques et administratifs sont tels qu'aucun projet structurant ne pourra sortir de terre d'ici l'échéance du mandat du Maire en 2026 ? Ne pourrait-on pas reconnaître l'abandon pur et simple de tout projet et épargner aux contribuables vésigondins 415 000 euros d'études en pure perte ?
Cessez de leurrer les vésigondins, ce serait déjà une avancée !

Gabrielle Carré

Naissances

Février
Alice Baudry (6),
Valentina Mihoc (6),
Héloïse Olivier (16),
Ysée Guerin (22)

Mars
Nahël Zerrouki Stefanutti (4),
Hugo Eudier (5),
Malo de Lassus Saint Genies (19),
Gioia Kouadio Biali (21),
Castille Jullien de Pommerol (27)

Mariages

Janvier
Brigitte Ngalani Noubicie
et Maxime Koueni (21)

Décès

Juin (2022)
Philippe Sandevoir (11)

Janvier
Pierre Duboscq (22),
Jacqueline Camurat veuve Martin (28)

Février
Jacques Millet (09),
Germaine Rouzaud veuve Collas (12),
Suzanne Vilgrain veuve Lagache (15),
Annie Josse (15)

Mars
Jacques de Matteïs (1),
Lucien Hurcet (6),
Claude Rosenfeld (15)

Directeur de la publication : Bruno Coradetti
Rédaction et photo de couverture : Mathias Olivero
Crédits photos : Services de la Ville, Bastien André, Adobe stock, Droits réservés
Maquette : agencescoopcommunication- 13622-MEP
Impression : Imprimerie – RAS – Villiers-le-Bel 01 39 33 01 01
Régie publicitaire : LVC Communication – 06 80 71 07 07
Distribution : Delta Communication
ISSN : 0240-1274
Prochaine parution : juin 2023
Vous êtes Vésigondin(e) et n'avez pas reçu ce magazine dans votre boîte aux lettres ? Signalez ce problème en écrivant à : communication@levesinet.fr
Toute reproduction, partielle ou intégrale, est interdite sauf autorisation.
Imprimé sur papier provenant à 100 % de forêts gérées durablement.

@villeduvesinet @levesinetfr @vesinetofficiel
Retrouvez votre ville sur internet : **levesinet.fr**

Hôtel de ville du Vésinet 01 30 15 47 00
60 boulevard Carnot - 78110 Le Vésinet
Ouverture :
Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Jeudi de 13h30 à 17h30.

LE TRI + FACILE BAC DE TRI

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
PEFC 10-31-1300
pefc-france.org

INSTALLATION ET ENTRETIEN DE POMPES À CHALEUR, CLIMATISATION ET VENTILATION.

LECAMME

Plomberie, Chauffage et Couverture

Depuis 1905 au Vésinet

Votre entreprise de proximité

COUVERTURE

Couverture de tous types • Nettoyage et entretien de vos couvertures
Charpente rénovation transformation•Remplacement de gouttière
Remplacement et pose de Velux•Isolation par l'extérieur

CHAUFFAGE

Entretien de toutes marques
Rénovation Création de tous systèmes de chauffage
Neuf et Ancien • Désembouage • Passage du Fioul au Gaz

PLOMBERIE

Tous travaux de plomberie • Robinetterie
Entretien et rénovation de réseau d'eau froide et chaude
Canalisations d'évacuation • Travaux sur Fonte et PVC
Neuf et Ancien

RGE QUALIBAT

FFB FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT

01 39 76 05 62

20, rue Thiers - 78110 Le Vésinet
contact@lecamme.fr - www.lecamme.fr

FAMILLE pratique

maintien à domicile

recrute des aides à domicile !

Vous souhaitez vous épanouir dans un métier où l'amour de l'être humain est central mais aussi l'écoute, la patience et la rigueur ?

Envoyez

votre CV et lettre de motivation
recrutement@famillepratique.fr

01 34 80 77 17

ORGANISME CERTIFIÉ QUALISAP

01 34 80 77 17
131/135 bld Carnot 78110 Le Vésinet
FamillePratique.fr

2022 Charte nationale qualité SERVICES À LA PERSONNE

AGENCE DE LA TERRASSE

01 30 15 67 00 / 01 30 15 67 05

Jean-Pierre JOUBERT et son équipe
vous accompagnent dans tous
vos projets immobiliers.

Expérience et professionalisme
font notre différence.

45 boulevard Carnot - 78110 LE VÉSINET

Vente - Location - Gestion

info@agenceterrasse.com
www.agenceterrasse.com

Au Vésinet depuis 1932 !

Vous recherchez des produits d'une extrême fraîcheur, vous aimez la qualité, alors n'hésitez pas...

LES JARDINS DU MESNIL

Un Univers de Fraîcheur

Horaires d'ouverture : du mardi au jeudi de 9h00 à 19h30,
vendredi et samedi de 8h30 à 19h30 et le dimanche de 8h30 à 13h00.

PARKING GRATUIT

45, rue Maurice Berteaux - 78600 LE MESNIL-LE-ROI

01 39 12 17 31 - www.lesjardinsdumesnil.fr

Immobilière du Parc

"Votre patrimoine est unique, Notre histoire commune."

VENTE - LOCATION - GESTION - SYNDIC

55 avenue Emile Thiébaut - 78110 Le Vésinet - Tél. : 01 30 15 53 90